

Vers une démarche qualité de la filière biogaz



Un projet biogaz implique de mobiliser une **diversité de compétences pour engager de nombreuses démarches pendant une période longue** : portage du projet, études préliminaires, autorisations administratives, financement, choix et contractualisation avec les prestataires, construction, réception, exploitation et maintenance, relations publiques.

Il est donc **indispensable de connaître les rôles des différents acteurs impliqués**, leurs relations et leurs responsabilités, afin d'éviter toute déconvenue aux conséquences parfois lourdes que ce soit sur le plan financier ou technique. Plusieurs montages sont possibles selon le type et la taille du projet : **contrat clé en main, contrat de maîtrise d'ouvrage, de maîtrise d'œuvre, puis contrats d'exploitation, maintenance, ou de performance, par exemple**. Cela nécessite aussi de savoir quelles assurances sont à souscrire et quels sont les risques couverts.

L'objectif de cette journée est de présenter les **points d'attention et les bonnes pratiques à chaque étape et dans la globalité d'un projet biogaz agricole ou territorial**, issus du retour d'expérience des sites en fonctionnement. Il s'agira également d'échanger entre acteurs sur les moyens d'**inscrire la filière dans une démarche qualité commune**, afin de répondre aux interrogations des différentes parties prenantes et de s'inscrire dans un développement pérenne.

Les interventions seront l'occasion de rappeler les fondamentaux de la gestion d'un projet biogaz et de présenter des retours d'expérience de porteurs de projet. Des échanges entre participants et intervenants sont prévus entre les conférences sous forme de questions-réponses ou de tables rondes.

Cette journée est organisée de façon à faciliter le dialogue entre acteurs pour construire une démarche collective.

avec le soutien de



A qui s'adresse cette journée ?

Ce colloque s'adresse aux porteurs de projets, exploitants, bureaux d'études, assistants à maîtrise d'ouvrage, constructeurs, accompagnateurs de projets, investisseurs, et à tous les acteurs impliqués dans le montage et l'exploitation d'une unité de méthanisation.

9h15

Ouverture de la journée par Antoine Jacob, Président du Club Biogaz ATEE

MATIN

9h30 - État des lieux de la filière

Dans le cadre de l'état des lieux pour lequel il a été mandaté par les acteurs de la filière, le cabinet E-Cube Strategy Consultants a enquêté 54 sites, auditionné 46 acteurs et analysé en profondeur 12 business plan.

*Quelle vision de la filière en ressort-il pour un acteur externe ?
Quelles sont les principaux axes d'amélioration ?*

10h - Le fil conducteur et les acteurs d'un projet de méthanisation

Les projets de méthanisation sont longs et nécessitent des expertises spécifiques. Il convient à chaque étape de se poser les bonnes questions et d'accorder une attention particulière à certains points.

*Quels acteurs seront présents (maître d'ouvrage, maître d'œuvre, constructeur, CS, CT) ? Qui fait quoi ? Qui est responsable ?
Comment se gère la coordination ?*

10h30 - Les différents modes d'organisation : contrats clé en main ou maîtrise d'œuvre, exploitation externalisée ou internalisée

Différentes possibilités s'offrent aux porteurs de projets : contrats clé en main ou maîtrise d'œuvre, exploitation internalisée ou externalisée.

*Quelles sont les différences, les avantages et les inconvénients ?
Comment choisir l'option qui convienne le mieux à mon organisation et à ma vision de mon futur site de méthanisation ?*

11h - Pause-café

11h30 - L'ensemble des contrats et des charges à ne pas sous-estimer

Plombage, dératisation, contrôles légaux...
les contrats vont bien au-delà de l'activité de méthanisation et les charges qu'ils représentent ne doivent pas être sous-estimées.

Présentation des principaux contrats et de ceux souvent mal considérés.

12h - Assurances & responsabilités

Les assureurs sont aux premières loges en cas de difficultés techniques ou d'incidents.

Comment accompagnent-ils les porteurs de projet en phase construction puis exploitation ?

Quels enseignements peut-on tirer de leur expérience ?

12h30 - Cocktail déjeunatoire

Julie Pinel,
Chef de projet,
E Cube Strategy Consultants

Christian Couturier,
Directeur du pôle énergie, Solagro

Etienne Paillard, Directeur de Marchés,
CER FRANCE Mayenne Sarthe

Armelle Damiano, Directrice de AILE,
Coordinatrice du plan Biogaz
Bretagne et Pays de la Loire

Hélène Fruteau, Consultant,
METHACONSULT

Un agriculteur méthaniseur

Un exploitant d'un site territorial

Jérôme Laporte, Responsable Prévention,
Direction agricole, GROUPEAMA

Nicolas Mortegoutte,
Directeur du département Énergies
renouvelables, CNA Europe

APRÈS-MIDI



14 h

Table ronde animée par Claire Ingremeau,
Chargée de mission, Club Biogaz ATEE

Montage des projets : retours d'expériences de sites en exploitation

Retours d'expérience de quelques sites représentatifs de la diversité de la méthanisation rurale française. Les échanges permettront de faire ressortir leur vision des éléments présentés le matin.

Comment ont-ils monté leur projet, quel mode d'organisation ont-ils adopté ? Pourquoi avoir effectué ces choix ? Quelles difficultés ont-ils pu rencontrer ?

La connaissance de terrain acquise par les maîtres d'ouvrage est précieuse dans l'accompagnement du développement de la filière.

avec l'intervention de :

- Eric Delacour, PDG de Fertigaz
- 3 agriculteurs méthaniseurs

Les quatre intervenants sont des exploitants qui ont fait des choix différents pour leurs sites à dominante agricole ou déchets. Certains ont monté leur projet seuls et d'autres au sein d'un collectif. Ils exploitent eux-mêmes ou sous-traitent l'exploitation de leurs installations en cogénération ou injection biométhane.

15h30 - Pause-café

16 h

Table ronde animée par Marc Schlienger,
Délégué général du Club Biogaz ATEE

La démarche qualité

Suite aux premières réalisations, un besoin fort de partage de retours d'expérience et d'apprentissage de la filière se fait ressentir.

Il est donc nécessaire que la profession s'organise et s'accorde sur les standards de bonnes pratiques et de qualité à suivre pour le bon déroulement des projets.

Cette table ronde permettra de présenter comment d'autres filières européennes ont abordé le sujet, de présenter les travaux en cours et d'échanger sur les actions à mettre en oeuvre pour l'avenir.

Les échanges seront introduits par les présentations de :

- la démarche de la filière suisse qui a abouti sur la publication d'un manuel qualité biogaz
- les objectifs du groupe de travail sur la qualité qui démarre au sein du Club Biogaz ATEE

avec l'intervention de :

- Timothée Bellet, Directeur de Biogaz Planet France
- Marc Cheverry, Chef du service Mobilisation et Valorisation des Déchets, ADEME
- Christian Couturier, Directeur du Pôle énergie, Solagro
- Patrice Lejeune, Directeur du Développement, Xergi
- Yves Membrez, Directeur de EREP, représentant Biomasse Suisse
- Jean-Marc Onno, Agriculteur, AAMF
- Carine Pessiot, Chambre d'agriculture du Morbihan, Référent technique national Méthanisation pour les chambres d'agriculture
- Philippe Spannagel, Directeur du pôle méthanisation Bionerval, SARIA, et Directeur Général de Ferti-Nrj

18h - Clôture de la journée



INFORMATIONS PRATIQUES

ATEE - Patricia COTTURA

47 avenue Laplace - 94117 ARCUEIL CEDEX
Tél. 01 46 56 35 41 - Fax. 01 49 85 06 27
email : p.cottura[at]atee.fr

LIEU DU COLLOQUE

Salle de conférence LIST

Union Internationale des Chemins de fer
16 Rue Jean Rey, 75015 Paris
01 44 49 20 20
Inscription préalable obligatoire

Un plan d'accès et les modalités d'accueil seront adressés aux participants avec la confirmation



Retrouvez toutes les infos du Club Biogaz
sur www.biogaz.atee.fr

MODALITES D'INSCRIPTION

Les frais de participation intègrent les droits d'inscription, les pauses-café, le déjeuner et l'accès aux présentations visuelles de la journée.

1/ Le bulletin d'inscription est à retourner à ATEE - 47 avenue Laplace - 94117 Arcueil cedex, avant le 8 décembre 2015. L'inscription ne sera prise en compte qu'à réception du bulletin d'inscription rempli et signé, accompagné du chèque de règlement correspondant, libellé à l'ordre de l'ATEE.

2/ A réception de votre règlement, nous vous adresserons une confirmation accompagnée des modalités d'accueil. La facture acquittée sera adressée à vos services comptables dans un délai de 30 jours après la tenue du colloque. Les chèques sont mis à l'encaissement après envoi de la facture.

Les administrations ou organismes qui ne peuvent régler d'avance, ou uniquement sur présentation d'une facture, doivent obligatoirement joindre une lettre ou bon de commande établi à l'ordre de ATEE, 47 avenue Laplace, 94117 Arcueil cedex, dûment rempli et signé par l'autorité compétente. Cette journée n'est pas imputable au titre de la formation professionnelle continue.

3/ Si vous n'avez rien reçu 72 heures avant le début du colloque, veuillez nous téléphoner pour vérifier que nous avons bien enregistré votre inscription.

4/ Formulées par écrit (courrier ou fax), les annulations effectuées avant le 8 décembre donnent lieu à un remboursement intégral. Après cette date, et en cas d'absence le jour du colloque, la totalité de l'inscription est due. Les remplacements sont acceptés... merci de nous prévenir par écrit.

**Bulletin d'inscription à retourner avec votre chèque établi à l'ordre de l'ATEE à :
ATEE - Patricia Cottura - 47 avenue Laplace - 94117 ARCUEIL CEDEX**

Nom, Prénom

Société, organisme

Adresse

Code Postal

Ville

Tél.

Fax

Email

N° Adhérent

Je m'inscris à la journée « Vers une démarche qualité de la filière biogaz » du 15 décembre 2015

Je suis membre de l'ATEE, je joins un chèque : 290€ HT + TVA à 20% soit 58€ = 348 € TTC

Je ne suis pas membre de l'ATEE, je joins un chèque : 350 € HT + TVA à 20% soit 70€ = 420 € TTC

Adresse de facturation si différente

Société, organisme

Adresse

Code Postal

Ville